

Les temps périscolaires

Au sein des écoles, des activités sportives, culturelles, etc. sont proposées aux enfants scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques brestoises pour favoriser leur épanouissement. Ces accueils de loisirs sont construits avec les enfants.



Les temps d'activités périscolaires (TAP)

Ces temps, qui prolongent l'action éducative de l'école, ont lieu dans les écoles de 15h45 à 16h30. Ils sont ouverts à tous les enfants fréquentant l'école, facultatifs, encadrés par du personnel qualifié (professionnels de l'animation), non facturés ; ils nécessitent toutefois une inscription, prise en mairie, pour la durée de l'année scolaire.

L'accueil à la pause méridienne

Ce service municipal comporte un temps d'accueil éducatif et un temps de restauration scolaire. Dès la fin de la matinée de classe, les enfants sont confiés par les enseignants aux animateurs, jusqu'à la reprise de la classe en début d'après-midi. Les inscriptions se font en mairie centrale ou dans les mairies de quartier. Les réservations et modifications peuvent se faire via l'espace parents.

L'encadrement des enfants est assuré par la Ville sauf pour 5 restaurants :

- > GUERIN (encadrement 12/14h assuré par le Patronage Laique Guérin)
- > KERHOAS et KERISBIAN (Foyer Laique Saint-Marc)
- > QUELIVERZAN (Maison Pour Tous du Valy Hir)
- > SANQUER (Patronage Laique Sanquer)

En cas d'allergie alimentaire, il est nécessaire de contacter le référent restauration scolaire en mairie centrale au 02.98.00.86.48 ou par mail restauration-scolaire@mairie-brest.fr pour la mise en place d'un PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

En savoir plus

La restauration scolaire

Inscription à la pause méridienne

L'accueil du matin et de l'après-midi, avant et après la classe : les haltes d'accueil

Dans chaque école maternelle ou groupe scolaire publics, les enfants peuvent être accueillis avant et après la classe : le matin et le soir, de 7h30 à 8h40 et de 16h30 à 18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 7h30 à 8h40 les mercredis.



Info Covid-19 :

A compter du lundi 7 septembre, les haltes d'accueil seront ouvertes de 7h30 à 8h30 le matin et de 16h30 à 18h30 le soir.

Cette décision permet de répondre aux besoins de garde exprimés par les usagers entre 7h30 et 8h00. Elle est compatible avec le protocole sanitaire de désinfection actuellement en vigueur.

Ces dispositions sont susceptibles d'évoluer en fonction de la situation sanitaire et des protocoles.

Un personnel qualifié (animateurs titulaires du BAFA et ATSEM) proposent aux enfants des activités et organisent petits-déjeuners et goûters. Les haltes d'accueil sont assurées : par les ATSEM de la Ville de Brest et par des animateurs municipaux. L'inscription est obligatoire, elle est à effectuer à la mairie centrale ou dans les mairies de quartiers. Les réservations et modifications peuvent se faire via l'espace parents.

Pour les écoles :

- BUGEAUD et GUERIN, la halte est assurée par Patronage Laïque Guérin
- KERHOAS et KERISBIAN, la halte est assurée par le Foyer Laïque de St Marc
- QUELIVERZAN, la Halte est assurée par la Maison Pour Tous du Valy Hir
- SANQUER, la Halte est assurée par le Patronage Laïque Sanquer

[Un abonnement obligatoire est à effectuer auprès des associations](#)



Les tarifs des activités périscolaires

L'accueil du mercredi et pendant les vacances : les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH)

- [Retrouvez toutes les informations concernant les ALSH](#)

Les séjours loisirs organisés l'été par les équipements de quartiers

- [Les équipements de quartier](#)

Publications

□

GUIDE

Pratik : la vie de votre enfant à l'école

juin 2019

► [TÉLÉCHARGER \(3,60MO\)](#)

□

DOCUMENT CADRE

Charte des ATSEM

juin 2019

► [TÉLÉCHARGER \(601KO\)](#)

Contact

Direction Educations – Division coordination éducative

2, rue Frézier
29200 Brest

☎ 02 98 00 80 80

Coordonnées et horaires d'ouverture des mairies de quartier

Dernière mise à jour le : **12 octobre 2020**



HÔTEL DE METROPOLE

24, rue Coat-ar-Guéven - CS 73826
29238 BREST CEDEX 2
Tel. : 02 98 33 50 50
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 33 50 50
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30

HOTEL DE VILLE DE BREST

2, rue Frézier - CS 63834
29238 Brest cedex 2
Tel. : 02 98 00 80 80
www.brest.fr

Accueil téléphonique :
02 98 00 80 80
Lundi au Vendredi : 8h-18h
Samedi : 8h30-12h30